

Bienvenue au SIPOM



A partir du 1er janvier 2014, votre commune rejoindra la Communauté de Communes Cœur Lauragais (C. C. C. L.). Le SMICTOM du Lauragais sera dissous. La C. C. C. L. a transféré sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers au SIPOM (Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères) basé à Revel. Vous allez donc rejoindre les 67 autres communes qui constituent à l'heure actuelle cette collectivité.

Evelyne Rouanet - Présidente du SIPOM

La compétence «ordures ménagères» figure dans les statuts de Cœur Lauragais. C'est la communauté de communes qui prélève la taxe d'enlèvement calculée à partir des bases fiscales du foncier bâti. Les opérations sont conduites par le SIPOM de Revel (collecte) et TRIFYL (traitement).

A partir du 1er janvier 2014, ce service concernera les 27 communes incluses dans le nouveau périmètre de la communauté de communes. Les communes de **Lanta, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Saint Pierre de Lages et Vallesvilles** entreront donc dans ce cadre, les conduisant à une nouvelle organisation, préparée par le SIPOM, en concertation avec les élus communaux.

Des réunions d'information sont programmées dans chaque commune entrante.

Je compte sur votre présence.

Cordialement,

Gilbert Hébrard
Président de la C.C. Cœur Lauragais

Le 1er janvier 2014, les communes de Sainte Foy d'Aigrefeuille, Lanta, Saint Pierre de Lages et Vallesvilles vont intégrer la Communauté de Communes de Cœur Lauragais qui détient la compétence ramassage et traitement des ordures ménagères, entraînant de facto la dissolution de plein droit du SICTOM du Lauragais.

Le SIPOM de Revel, chargé par la Communauté de Communes de Cœur Lauragais de collecter les ordures ménagères sur le périmètre des 4 communes précitées, se substituera à la Société COVED qui assure actuellement le service de collecte.

Vous avez pu constater que le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOEM), qui figure sur l'avis de Taxe Foncière 2013 avait diminué de façon significative (30% environ). Cette baisse exceptionnelle résulte de la volonté légitime du Conseil Syndical du SICTOM de reverser aux usagers des communes le composant l'excédent de fonctionnement 2012.

Les agents du SIPOM de Revel se rendent actuellement au domicile des administrés des 4 communes pour expliquer le mode de fonctionnement du SIPOM.

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil possible.

Cordialement,

Philippe Sancerni
Président du SMICTOM

RÉUNIONS PUBLIQUES (dans les salles des fêtes) : Vallesvilles : 25 nov à 20h30 / St Pierre de Lages : 26 nov à 18h30 / Lanta : 28 nov à 18h30 / Ste Foy d'Aigrefeuille : 03 dec à 18h30

Les emballages à recycler :

BOUTEILLES EN PLASTIQUE



Ne pas mettre :
les pots en plastique de crème fraîche, de yaourt, les barquettes en polystyrène

BOÎTES MÉTALLIQUES



Ne pas mettre :
les boîtes ou bidons contenant encore des restes

BRIQUES ALIMENTAIRES



Ne pas mettre :
les briques contenant encore des restes

CARTONNETTES ET PAPIERS



Ne pas mettre :
les cartonnettes contenant encore des restes

Les emballages doivent être mis en vrac dans les bacs à couvercle jaune.

Jours de collecte :

Sainte Foy d'Aigrefeuille et St Pierre de Lages : collecte sélective le mercredi

Lanta et Vallesvilles : collecte le jeudi

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères doivent être mises ensachées dans les sacs ou bacs mécanisables prévus à cet effet. Elles ne doivent pas contenir de verre, de déchets verts, de bois, de déchets spéciaux tels que les piles, les appareils ménagers....

La collecte des ordures ménagères est assurée par le SIPOM sur les voies publiques praticables par des véhicules spécialisés, dans des conditions conformes à celles du Code de la Route.

Les collectes peuvent être réalisées entre 5 h et 18h. Les bacs et sacs devront être mis à disposition en bordure de rue, le soir qui précède le jour de collecte. Les bacs roulants et réceptacles agréés devront être rentrés après chaque passage du véhicule de collecte.

Jours de collecte :

Sainte Foy d'Aigrefeuille et St Pierre de Lages : collecte les lundis et jeudis

Lanta et Vallesvilles : collecte les mardis et vendredis

Le verre

Les emballages en verre (bouteilles, flacons, pots et bocaux) doivent être déposés dans les colonnes à verre prévues à cet effet.



Vous pouvez déposer vos emballages en verre quand vous le souhaitez dans les colonnes à verre situées sur le territoire, la collecte sera régulièrement assurée par un agent du SIPOM.

La déchèterie

Vous aurez accès à la déchèterie de Caraman.

Vous pouvez y déposer
du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
les éléments suivants :



Aidez-nous à réduire nos déchets !

Le SIPOM est engagé dans un programme de prévention des déchets depuis 2011 et l'objectif principal est de faire baisser de 7% (25kg/an/hab) la quantité de déchets jetés dans les poubelles.

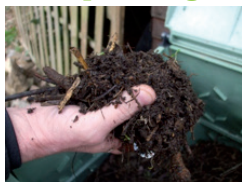
Quelques exemples d'actions :

Stop Pub

1 stop Pub = 22 kg de déchets papier en moins par boîte aux lettres et par an.



Compostage



Vous pouvez composter les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas, le carton brun des rouleaux de papier toilette ou essuie-tout, le marc de café et le filtre, les légumes pourris, les fleurs fanées, les petits branchages, un peu de tonte...

1 composteur = un minimum de 140kg de déchets organiques valorisés à domicile.

Pour les particuliers deux modèles de composteurs sont proposés au SIPOM de Revel. Ils sont en plastique recyclé et ont une contenance de 320 (23€) ou 420 litres (28€). Vous pouvez également fabriquer votre composteur ou composter en tas.

Poulailler

Des poulaillers pour 2-3 poules sont proposés pour l'année 2014 (participation de 100€). Une poule se nourrit de plus de 150g d'épluchures par jour et pond environ 200 œufs par an. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre poulailler au SIPOM.



Textiles : don et réemploi



En amenant vos TLC : Textiles Linge de maison et Chaussures dans les associations caritatives et les colonnes d'apports volontaires, vous participez à la réduction des déchets et à l'augmentation du recyclage. Même usés et troués, ils ont une seconde vie, alors ayez le réflexe recyclage !

